• Eté 1661 :

Bibliothèque Musée Arbaud, ms MD 1-26, Notes sur Valensole.

Valensole : "Le 5 févbrier [1662], il est délibéré de faire estimer aux frais de la ville les propriétés qui avaient été dégradées l'été dernier [1661] par le ravage des eaux".

• Octobre 1661:

ADBR, C 119

A Auriol, à cause des dégâts causés par le débordement de l'Huveaune, le conseil décide l'agrandissement du lit de cette rivière le 6 octobre 1661.

AC Cavaillon, BB 16, délibération du 24 octobre 1661, fol. 454

A Cavaillon, "les eaux pluviales descendant de la montagne du Luberon ont fait de grands ravages aux cartiers des Banqueti, la Voulguette, de Sainte-Anne et autres cartiers du terroir de cette ville ces jours passés".

• **Novembre 1661**:

BM Avignon, ms 5972 ou 6392 (Chobaut), n° 96, fol. 178

Le 28 novembre 1661, un rapport pour M. de Caderousse est établi sur les dommages causés par le Rhône à ses fermes (terres laboratives en partie emportées : Codolet, grange de Saint-Georges et île de la Piboulette à Caderousse). L'année suivante, le 23 juillet 1662, un prix-fait pour construire une chaussée en terre à la Piboulette sera passé.















